



Décision n° 2022-276
relative au prix de thèse en droit public du Conseil d'État - année 2023

Le vice-président du Conseil d'État,

Vu le code de justice administrative,

Vu le règlement du prix de thèse du Conseil d'État, notamment son article 5,

DÉCIDE

Article 1

Le prix de thèse du Conseil d'État est ouvert pour l'année 2023.

Les candidats dont les thèses ont été soutenues en 2021 et 2022 peuvent adresser leur dossier de candidature au Conseil d'État (section du rapport et des études) jusqu'au 28 février 2023 inclus (cachet de la poste faisant foi).

Article 2

Outre le président du jury et les membres de droit, sont désignés membres du jury du prix de thèse du Conseil d'État pour l'année 2023 :

- M. Pierre Bourdon, professeur à l'université de Cergy-Pontoise,
- M. Laurent Domingo, maître des requêtes au Conseil d'Etat,
- M. Michel Hoffmann, président du tribunal administratif de Montreuil,
- Mme Anne Jacquemet-Gauché, professeure à l'université Clermont-Auvergne,
- Mme Isabelle Perrot, première vice-présidente de la cour administrative d'appel de Nantes,
- Mme Aude Rouyère, professeure à l'université de Bordeaux et directrice de l'Institut Léon Duguit.

Paris, le

22 DEC. 2022


Didier Roland Tabuteau